



**COMMUNIQUÉ CONJOINT DE LA VISITE D'ÉTAT AU BÉNIN
DE S.E.M. PAUL KAGAMÉ, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
DU RWANDA**

1. A l'invitation de Son Excellence Monsieur Patrice TALON, Président de la République du Bénin, Son Excellence Monsieur Paul KAGAMÉ, Président de la République du Rwanda, effectuée du 14 au 16 avril 2023, une visite d'État au Bénin, à la tête d'une délégation de haut niveau composée de Ministres et de hauts fonctionnaires.

2. Le Chef de l'État rwandais et sa délégation ont été accueillis dans l'enthousiasme qui caractérise les relations chaleureuses et amicales qui existent entre les deux pays et les deux peuples.

3. Leurs Excellences Monsieur Patrice TALON et Monsieur Paul KAGAMÉ se sont félicités de la qualité des relations d'amitié et de coopération qui existent entre le Bénin et le Rwanda.

4. Les deux Chefs d'État ont souligné la régularité des consultations politiques entre les deux pays ainsi que la richesse de leur partenariat stratégique notamment dans les domaines de la sécurité et de la défense, de l'économie et de la recherche et ont réaffirmé leur ferme volonté d'œuvrer à son renforcement au bénéfice des deux Peuples. A cet égard, ils ont convenu de la tenue, à Cotonou, avant la fin de l'année 2023, de la deuxième session de la Grande Commission mixte de coopération bénino-rwandaise, en vue du suivi des questions d'intérêt commun.

5. Sur le plan sécuritaire, les Présidents TALON et KAGAMÉ ont évoqué la menace terroriste au Sahel et son extension vers les pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest, ainsi que des moyens de renforcer la coopération en cette matière.

Le Président Paul KAGAMÉ a salué le leadership du Président Patrice TALON ainsi que les efforts du Gouvernement du Bénin dans la mise en œuvre d'une réponse multisectorielle adaptée à ce phénomène.

6. Les deux Chefs d'Etat se sont félicités de la qualité de la coopération militaire entre les deux pays et ont exprimé leur commune volonté de la renforcer.

7. Ils se sont également réjouis de l'existence entre les deux pays d'un Mécanisme de coopération technique et d'échanges de cadres spécialisés qui a déjà permis aux experts de chaque pays d'être déployés dans l'autre pays, en vue de faire bénéficier leur expertise et savoir-faire.

8. Leurs Excellences Messieurs Patrice TALON et Paul KAGAMÉ ont, au cours de leur entretien, convenu de la signature entre les deux pays des instruments juridiques dans les domaines de : la non double imposition, l'agriculture ; le numérique ; la gouvernance locale ; le développement durable ; la coopération militaire ; la coopération commerciale et industrielle ; le tourisme ; et la promotion des investissements.

9. Le Président Paul KAGAMÉ a félicité le Président Patrice TALON pour les réformes engagées pour faire du Bénin, une place de choix pour l'innovation et la recherche ainsi que sa détermination à investir dans le développement du capital humain et l'économie du savoir pour réaliser la croissance et créer des emplois qualifiés.



10. Le Président Patrice TALON a invité le Président Paul KAGAMÉ et sa délégation à visiter les installations de l'Agence de Développement de Sèmè-City, intéressée à établir des partenariats avec des institutions rwandaises similaires. Au cours de cette activité, le Président KAGAMÉ entretiendra les jeunes entrepreneurs, les étudiants et les responsables de start-up, sur le leadership de la jeunesse africaine et l'avenir du continent.

11. Sur le plan régional, le Président TALON a salué le leadership du Président KAGAMÉ dans le cadre de la réforme institutionnelle de l'Union africaine et son engagement pour la consolidation des acquis et la poursuite des efforts pour l'édification d'une Afrique unie et prospère, conformément à l'Agenda 2063. Les deux Chefs d'Etat ont également échangé des vues sur les opportunités offertes aux pays africains dans le cadre de l'opérationnalisation de la Zone de Libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

12. Au plan multilatéral, les Présidents TALON et KAGAMÉ ont réaffirmé leur attachement indéfectible au droit international et aux principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies. Les deux Chefs d'Etat ont exprimé leur satisfaction quant à l'adoption, par l'Assemblée générale des Nations unies, le 29 mars 2023, de la Résolution A/77/L.58 visant à demander à la Cour internationale de Justice les « obligations » des États à l'égard des changements climatiques.

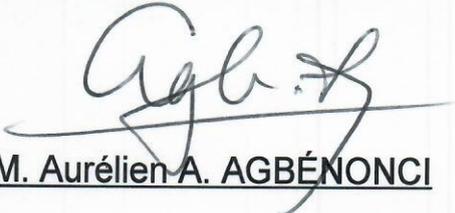


13. Leurs Excellences Messieurs Patrice TALON et Paul KAGAMÉ se sont, par ailleurs, félicités de leur convergence de vues sur l'ensemble des questions sous régionales et internationales.

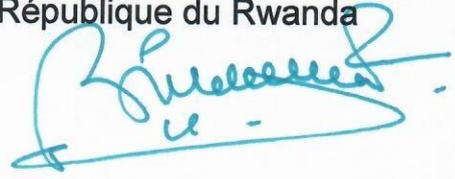
14. Son Excellence Monsieur Paul KAGAMÉ a adressé une invitation à Son Homologue et Frère, Son Excellence Monsieur Patrice TALON, pour effectuer prochainement une visite au Rwanda à une date à convenir par voie diplomatique.

Fait à Cotonou, le 15 avril 2023.

Pour le Gouvernement de
la République du Bénin


S.E.M. Aurélien A. AGBÉNONCI

Pour le Gouvernement de
la République du Rwanda


S.E. Dr. Vincent BIRUTA